

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **19 (1948)**

Heft 12

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Ces constatations et cette discussion nous amènent à dire que l'étude des ferrières du Jura est intimement liée à toutes les découvertes archéologiques qu'on pourrait faire, en particulier celles de tombeaux. A vrai dire, il est remarquable que les cimetières burgondes, voire celtes, sont fréquemment peu éloignés des ferrières. Une corrélation peut exister entre ces deux points, le travail et la sépulture. Quiquerez cite la découverte de scories dans des tumulus à Courfaivre, page 17 de *L'Age du Fer*, il dit que « la conformation de ces tombelles avec leur contenu rappelle les temps celtiques ».

De ce qui précède, il découle que :

Les ferrières du Jura remontent peut-être à l'époque celtique, c'est la raison pour laquelle nous nous sommes permis de dire dans notre avant-propos que ces forgerons étaient selon toute vraisemblance Celtes.

Toutefois, cette assertion n'émanant que d'un auteur, Quiquerez, il conviendrait de la vérifier en compulsant toutes les connaissances relatives à cet objet.

Pour cela, il faudrait reprendre l'étude de la sidérurgie dans notre pays, au temps de la préhistoire.

Cette étude est possible, car les vestiges existent encore en grand nombre.

Elle est souhaitable, car une meilleure connaissance de cette industrie apporterait une contribution appréciable à l'histoire de notre petite patrie.

Toutefois, cette recherche doit être contrôlée afin d'éviter les errements, les controverses stériles, les suspicions qui tuent.

Cette surveillance entendue permettra de bâtir une partie de la préhistoire jurassienne sur des faits et non sur des suppositions plus ou moins plausibles et sujettes à caution.

Paul BOREL

Nota. L'ADIJ serait très reconnaissante envers toutes les personnes qui lui signaleraient la découverte de ferrières, la trouvaille d'un silex ou de morceaux de poterie, voire de monnaies, l'emplacement de chemins taillés dans la roche.

Nous pensons particulièrement aux maires de nos communes jurassiennes, aux instituteurs, aux chasseurs, aux gardes-forestiers qui connaissent particulièrement le pays, aux bûcherons que le travail conduit parfois en des lieux quasi inexplorés. Nous pensons aussi aux paysans qui possèdent des champs où les scories abondent. Chacun peut être fort utile à la communauté jurassienne en envoyant une simple carte postale (un petit plan peut-être) à M. P. Borel, instituteur à Crémises, qui est chargé de tenir le contrôle des découvertes.

Une autre manière d'être utile à la recherche entreprise est de prêter la présente brochure aux personnes qui s'intéressent à l'histoire du Jura ou encore à ceux qui sont amenés par leur profession à scruter le pays, à voyager par monts et par vaux, hors des chemins battus.

ORGANES DE L'ADIJ

Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 9 40 07. Secrétaire: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83
Caissier: H. FARRON, Delémont, tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ: Delémont, IVa 2086

Administr. du bulletin: R. STEINER. Resp. de la rédaction: MM. REUSSER et STEINER
Publicité: Par l'administration du Bulletin — Editeur: Impr. du Démocrate S. A., Delémont
Abonnement annuel: Fr. 6.— Prix du numéro: Fr. 1.—

224 Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source